



L'AGENDA DE FÉVRIER 2018

Sorties culturelles Cours, stages, activités Vie municipale

Samedi 24 février 19h Salle polyvalente



SOIRÉE CHOUCROUTE
La municipalité de La Terrasse organise une soirée choucroute, sous le signe de la convivialité, animée par l'orchestre Bliss pour le plus grand plaisir de tous.

Tarif : 19€/personne comprenant apéro kir, choucroute garnie, fromage alsacien, dessert et café. Boissons non comprises, buvette sur place. Nombre de places limitées.

Réservation obligatoire avant le 12 février et règlement par chèque de préférence. La billetterie sera ouverte les samedis 3 et 10 février de 9h à 11h30 dans le hall de la bibliothèque. En dehors de ces jours, vous pouvez contacter **Annick Guichard**, adjointe à la vie locale au **07 89 22 03 76**

TOUT SAVOIR SUR LA CHOUCROUTE...



Une origine asiatique !

L'origine la plus lointaine du chou fermenté remonte au temps de la Chine antique. D'après certaines sources, le chou fermenté aurait constitué la nourriture de base pour les constructeurs de la grande Muraille de Chine au 3^e siècle avant J-C, qui auraient laissé par hasard fermenter du chou durant un hiver très rude.

L'origine de la choucroute telle que nous la connaissons remonte plus précisément au 13^e siècle où elle été désignée sous les termes « Gumbskrüt » avant d'adopter la forme allemande « Sauerkraut » qui se transformera en « Sürkrüt » en alsacien puis en « choucroute » lors du passage de l'Alsace à la France.

Devenu plat de fête par excellence en Alsace, la choucroute prend un essor considérable au 19^e siècle. Profondément ancrée en Alsace, banalisée dans sa forme garnie et riche, caricature de l'alimentation de l'alsacien, la choucroute est avant tout un modèle de conservation du chou réussi.

EN MARS À NOTER DÈS MAINTENANT

Vendredi 2 mars 20h Salle polyvalente



OPÉRA DE CARMEN

"Dans la tête d'un chef d'orchestre"

Pour la première fois à La Terrasse un orchestre symphonique. Patrick Souillot, chef d'orchestre et directeur musical de « l'Orchestre » à Grenoble nous propose de larges extraits du célèbre opéra de Bizet. Soirée organisée par la municipalité de La Terrasse.

Tarif : 10€/personne

Réservation obligatoire avant le 15 février et règlement par chèque de préférence. La billetterie sera ouverte les samedis 3 et 10 février de 9h à 11h30 dans le hall de la bibliothèque. En dehors de ces jours, vous pouvez contacter **Annick Guichard**, adjointe à la vie locale au **07 89 22 03 76**

Mardi 13 mars Dès 16h45

CARNAVAL DE LA TERRASSE

Une déambulation « déguisée » à la suite de Sa Majesté carnaval. Goûter offert à tous par la municipalité sur la place de la cave.

POUR RAPPEL, LA MAIRIE SERA FERMÉE LE SAMEDI 3 FÉVRIER ET TOUS LES 1^{ER} SAMEDIS DU MOIS.

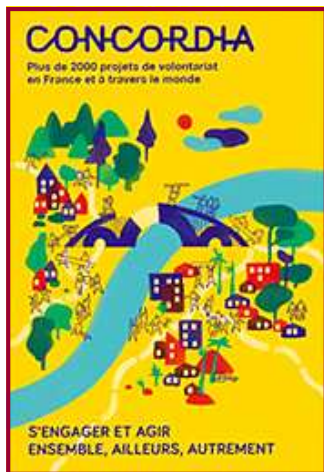
ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE D'ACTUALITÉS DE LA TERRASSE



Mise en ligne depuis février 2017, la lettre d'actualités de La Terrasse compte à ce jour environ 200 abonnés. Envoyée tous les mois, elle a pour but de vous informer rapidement et directement.

Pour vous inscrire et la recevoir dès ce mois-ci, il suffit de renseigner votre adresse mail et votre commune sur la page d'accueil du site internet www.mairie-laterrasse.fr

PROJET JEUNESSE POUR LES 16-20 ANS



Dans le cadre de son projet jeunesse, la municipalité va développer un projet de partenariat avec l'association Concordia pour impliquer les jeunes dans des actions de service civique, de service volontaire européen, ou des échanges culturels, cofinancées par le programme européen ERASMUS+.

Vous voulez valoriser un parcours d'emploi grâce à une expérience européenne, devenir un jeune ambassadeur de la commune, développer une expérience internationale, participer à des échanges internationaux ou au service volontaire européen.

Vous avez entre 16 et 20 ans, motivés, contactez-nous directement, en mairie, sur le site de la municipalité, ou sur le courriel de l'adjoint à la jeunesse : didier.latosi@mairie-laterrasse.fr

NOUVEAU CALENDRIER DE RAMASSAGE DES POUBELLES



Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion des déchets a été réorganisée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour optimiser les dépenses publiques et gagner en efficacité.

Les nouveaux jours de collecte sont :
- le mardi pour le tri sélectif
- le jeudi pour les ordures ménagères.
Pensez à sortir vos bacs la veille.

Plus d'infos sur le site internet www.le-gresivaudan.fr/ljours-collecte